



**Une ville  
à la campagne**

**2022**



**Merci à Calitom pour ces photos d'essences à croissance lente.**

De gauche à droite et de haut en bas : Forsythia *Marée d'or* ; Spirées Japonaises ; Arbre à péruque *Young Lady* ; Azalée caduque ; Chèvrefeuille *Frangantissima* ; Cornouiller *Flaviramea* ; Deutzia *Nikko* ; Houx commun ; Hydrangea *Annabelle* ; Camelia *Sasanqua* ; Ceanothe *Gloire de Versailles* ; Physocarpus *Opulifolius Little Devil*



# Sommaire

## Focus sur la municipalité

Entretien avec Jean-Michel Bolvin, maire de Montmoreau	03
Les finances de la commune	04
Services à votre disposition	50
Location des salles	51

## Montmoreau une ville à la campagne

Enjeux du développement durable	06
Challenge « Famille Zéro déchets »	09
Un complexe sportif pour demain	10
Hier, le Sentier Vert	14
Une ville et des villages fleuris	15
La végétalisation de nos cimetières	18
Une ville dans la campagne	20
Nos orchidées sauvages	22
Le jardin partagé « Mille et un partages »	24
Pêcher au long du bassin de la Tude	26
Chasser à Montmoreau	28
La musique est chez elle à Montmoreau	30
Le club photo AJM	32
Le pôle culturel d'une ville à la campagne	35
Leurs rêves, leur avenir	36
Marchés de ville à la campagne, marchés de campagne à la ville	40

## Montmoreau associations et solidarité

L'Association des commerçants et artisans de Montmoreau	41
Montmoreau s'est engagé...	42
Reportage sur une expo	44
Le 1 <sup>er</sup> Forum des associations	46
Le Lisam, le Don du sang	48
L'Unité locale Croix Rouge	49

Mairie de Montmoreau

Directeur de la publication : Jean-Michel Bolvin

Rédaction générale : commission culture et communication

Création graphique - Maquette : Anne-Claire Méry

<http://anneclairemery.wix.com/anneclairemery>

Crédits photographiques et textuel : mairie, associations, écoles, collège, Julien Caumon, Thierry Moreau, Alain Delaunay, Roger Chastel, Héos Club-photo de l'AJM, Bernard Jousseau, Cathy Seguin, Francine Willaume, Christophe Delgoulet, Bernadette Vrillaud, Roland Eluierd, courtoisie et collections particulières.

TOUTES LES PHOTOS SONT SOUMISES AUX DROITS D'AUTEUR. REPRODUCTION INTERDITE SANS AUTORISATION.

Impression : Imprimerie Valantin - 16340 L'Isle d'Espagnac - Tél. : 05 45 95 11 25

Tirage 1400 exemplaires - Date de dépôt : mars 2022

## La commission Culture et Communication vous présente le Bulletin municipal 2022.

Ce Bulletin est intitulé *Montmoreau : une ville à la campagne*. Les deux noms sont importants : une ville, la campagne. Tous les textes ont ces deux idées comme axes de réflexion et de proposition. De même les photos, car comment faire voir la ville à la campagne sans des images ?

**Merci aux membres des commissions municipales, des associations, aux professeures des écoles et du collège, aux personnes interviewées, à toutes celles et à tous ceux qui ont travaillé pour que ce Bulletin soit entre vos mains.**

**Une page manque** : la page où nous indiquons « nos joies et nos peines ». La loi sur la protection des données personnelles interdit de diffuser les noms et les dates des naissances, mariages, décès. Pour pouvoir le faire, il faut que nous ayons l'autorisation écrite des personnes concernées ou des familles. Nous avons commencé de le faire pour 2022. Nous publierons dans un Bulletin à paraître en juin les naissances, mariages et décès que vous nous aurez autorisés à publier en passant à la mairie pour signer cette autorisation.

### Autres médias

#### d'information communale :

- **Montmoreau infos** qui paraîtra tous les trimestres ou tous les deux mois selon l'évolution de la situation sanitaire.
- Le site internet **Montmoreau.fr** Consultez-le souvent et faites-le connaître à vos parents et amis, proches ou éloignés.
- **Le panneau numérique**. C'est le semainier de la vie communale ainsi que des alertes envoyées par les services de l'État.
- Le site **Facebook** de la commune : Ville de Montmoreau
- **L'application Panneau Pocket** téléchargeable gratuitement.

### Bonne lecture !

# LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

## TOUTES LES RÉSERVATIONS SE FONT À LA MAIRIE DE MONTMOREAU.

Téléphone : 05 45 60 33 19

Courriel : [mairie@montmoreau.fr](mailto:mairie@montmoreau.fr)

**Tous les prix sont pour une journée ou soirée.**

Pour réserver une salle (matériel compris), à chaque manifestation, le demandeur doit :

### AIGNES-ET-PUYPÉROUX

Salle des fêtes (160 personnes) et cuisine.

**Chauffage** : pour tout utilisateur : 30 € par jour ou soirée du 1/11 au 30/4.

#### Locations associations

- **Associations subventionnées par la commune** : Comité d'animation : gratuit. AJM, autres associations : gratuit. Cuisine : 30 €.
- **Autres associations** : 110 € Deux jours : 180 €.

#### Locations particuliers

- **Particuliers Montmoreau** : 90 €. Deux jours : 140 €.
- **Autres particuliers** : 110 € Deux jours : 180 €.

### SAINT-AMANT

Salle des fêtes (110 personnes) et cuisine.

### SAINT-EUTROPE

Salle des fêtes (120 personnes) et cuisine.

### SAINT-LAURENT-DE-BELZAGOT

Salle des fêtes (140 personnes), hall et cuisine.

**Chauffage** : pour tout utilisateur : 30 € par jour ou soirée du 1/11 au 30/4.

#### Cuisine

- **Pour tout utilisateur sauf comités d'animation** : 30 €.
- Saint-Eutrope : Deux jours : 40 €.
- Saint-Laurent-De-Belzagot : Deux jours : 40 €.

#### Locations associations

- **Associations subventionnées par la commune** : Comités d'animation, AJM, autres associations : gratuit.
- **Autres associations** : 80 €. Deux jours : 140 €.

#### Locations particuliers

- **Particuliers Montmoreau** : 60 €. Deux jours : 100 €.
- **Autres particuliers** : 80 €. Deux jours : 150 €.

- faire une demande écrite de location précisant le lieu, la date, l'objet de la manifestation et l'effectif prévu.

Une fois obtenu l'accord de la municipalité, le demandeur doit :

- signer une convention en deux exemplaires,
- présenter une attestation d'assurance,
- déposer un chèque de caution de 300 € (salle des fêtes, cuisine) + un chèque de 50 € de « caution verte ».

La vaisselle devra être réservée sur la feuille d'inventaire et présentée en mairie 48 h avant la manifestation.

## MONTMOREAU

### Salle des fêtes, avenue Henry-Dunant (700 personnes) et cuisine.

**Espace Henry-Dunant, avenue Henry-Dunant** : salle Henry-Dunant (136), salle Roger-Bagouet (65), salle Albert-Sillon (98) et cuisine. Cinéma Le Montmorélien, avenue d'Aquitaine (188).

#### Chauffage

- Salle des fêtes, pour tous les utilisateurs : 80 € par jour ou soirée.
- Salles de l'Espace Henry-Dunant et Cinéma-théâtre Le Montmorélien : 30 € par jour ou soirée.

#### Cuisine

- Pour tout utilisateur, sauf comité des fêtes : 120 €.

#### Locations associations

- **Associations subventionnées par la commune** : Salle des fêtes. Comité des fêtes : gratuit. AJM : gratuit pour 12 occupations par an. Autres associations : 1 gratuit puis 250 €. Salles de l'Espace Henry-Dunant : gratuit. Cinéma-théâtre Le Montmorélien : gratuit.
- **Associations de la CDC** : Salle des fêtes : 300 €. Salles de l'Espace Henry-Dunant : 80 €. Cinéma-théâtre Le Montmorélien : 120 €.
- **Associations hors CDC** : Salle des fêtes : 500 €. Salles de l'Espace Henry-Dunant : 80 €. Cinéma-théâtre Le Montmorélien : 120 €.

#### Locations particuliers

- **Particuliers Montmoreau** : Salle des fêtes : 150 €. Salles de l'Espace Henry-Dunant : 60 €.
- **Particuliers CDC** : Salle des fêtes : 250 €. Salles de l'Espace Henry-Dunant : 80 €.
- **Particuliers hors CDC** : Salle des fêtes : 500 €. Salles de l'Espace Henry-Dunant : 80 €.

#### Autres locations

- **Informations publiques** (3 heures au plus) : gratuité.
- **Stages divers** pour moins de 50 personnes : Salle des fêtes, salles de l'Espace Henry-Dunant : 10 € par demi-journée. Plus de 50 personnes **nous consulter**.

